

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite du Cégep de Sept-Îles

11 février 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 5 mars 2003

Monsieur Christian Gagnon
Directeur général
Cégep de Sept-Îles
175, De La Vérendrye
Sept-Îles (Québec) G4R 5B7

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 11 février 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep de Sept-Îles de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

Malgré un départ un peu tardif, la Commission estime que, dans l'ensemble, le plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. La Commission note que le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles, dont le tutorat par les pairs et l'utilisation d'un Cahier interactif destiné à sa clientèle à risque.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur général, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Mariane Gazaille, agente de recherche